



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Jean-Marie MILLET

Préfecture / Service d'animation interministérielle
des politiques publiques / Bureau de l'environnement
Chargé des dossiers environnementaux / ICPE

Tél : 02.47.33.13.24

Courriel : jean-marie.millet@indre-et-loire.gouv.fr

Tours, le **08 AOUT 2024**

Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, dite IED, vous avez transmis le 4 février 2019 par voie dématérialisée à l'inspection de l'environnement de la DDPP, un dossier de réexamen des conditions d'exploitation de votre élevage avicole situé à l'adresse ci-dessous (code AIOT : 053700722 – N° SIRET : 394 553 846 00012), concerné par la rubrique n° 3660-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'instruction technique de ce dossier a été finalisée le 28 juin 2019, date à laquelle ce dernier aurait dû être transmis en préfecture pour validation.

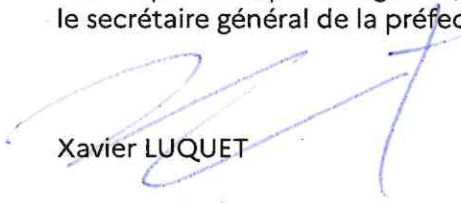
Il semble qu'un dysfonctionnement de la démarche dématérialisée ait bloqué cette transmission à l'époque.

Néanmoins, je prends acte des engagements que vous avez pris dans votre dossier de réexamen.

Ils pourront vous être opposés par la suite, lors des visites de contrôle réalisées par l'inspection.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général de la préfecture,


Xavier LUQUET

S.C.E.A. DE L'IDEE
Messieurs LOURME
L'IDEE
37460 NOUANS LES FONTAINES

Copies : insp. IC DDPP
mairie de Nouans-les-Fontaines
sous-préfecture de Loches

15 rue Bernard Palissy
37925 TOURS cedex 9
Tél : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr